

JEAN-YVES RAVIER

ET L'ÉQUIPE CHANGER DE CAP
agiront dès le lendemain
de l'élection municipale du 28 Juin

PLAN D'AIDE D'URGENCE MUNICIPAL
EN RÉPONSE À LA CRISE COVID-19



Soutien aux entreprises,
commerçants et artisans

Aide aux familles, jeunes,
associations et locataires

Mesures d'urgence :
école, santé et environnement

CHANGER
LONS
DE CAP

#JeanYvesRavier

Candidat à la mairie de Lons-Le-Saunier
ÉLECTION MUNICIPALE - 28 JUIN

LE 28 JUIN VOTEZ :

CHANGER LONS DE CAP



Jean-Yves Ravier
Kinésithérapeute
Conseiller municipal
et communautaire sortant



Anne Perrin
Cadre médico-social,
conseillère municipale
et communautaire
sortante



Thierry Gaffiot
Professeur
des écoles retraité,
conseiller municipal
sortant



Perrine Dellon
Médecin



Claude Bocard
Ingénieur en chef
retraité, conseiller
municipal et
communautaire
sortant



Émilie Gougeon
Assistante
de bureau d'études



Willy Bourgeois
Entrepreneur,
Conseiller régional
de BFC



Ameena Jeannin
Conseillère mutualiste



Antoine Jaillet
Professeur
d'histoire-géographie



**Marie-Pierre
Maillard**
Commerçante
retraîtée



Thomas Barthelet
Entrepreneur



Nicole Paraiso
Avocate honoraire



Jacques Guillermoz
Responsable
de travaux



**Florence
Allagnat-Clemaron**
Enseignante



Michel Rousset
Architecte-urbaniste



Jeanne Bottagisi
Secrétaire
administrative
retraîtée



**Jean-Philippe
Rameau**
Gérant de société



**Aurélie
Bomelet-Omokomy**
Assistante maternelle
agréée



Sylvain Alary
Conseiller technique
du sport scolaire



Valentine Colin
Infirmière



Geoffrey Visi
Ingénieur territorial



Nelly Faton
Secrétaire
administrative



Philippe Galle
Acheteur forestier



Mathilde Chambler
Professeur
des écoles



Thierry Vallino
Réalisateur



Hassiba Cabanas
Sage-femme



**Jean-Philippe
Thiriet**
Professeur
d'histoire-géographie



**Jeanne
Poulot-Gsell**
Cadre de santé
retraîtée



Bastien Goux
Barman



Claude Changarnier
Professeur retraitée



Hugo Neiz
Directeur adjoint
accueil de loisirs



Odile Garnache
Retraîtée



Michel Prost
Retraité
du domaine social



Anne Filotti-Berthet
Salariée
d'un magasin bio



**Jean-François
Gauchet**
Responsable de
centres de santé

Pour une ville bien gérée

La crise sanitaire qui vient de frapper notre pays entraîne une crise économique et sociale sans précédent dont toutes les conséquences ne sont pas encore connues. À l'image de la santé mise à mal par les politiques d'austérité du gouvernement, tous les domaines de la vie sont concernés : emploi, école, transports, logement, cadre de vie, vie associative...

Demain, pour que le monde d'après ne ressemble pas au monde d'avant, les collectivités devront encore mieux répondre aux exigences **de justice sociale, d'urgence écologique et de renouveau démocratique**.

La crise a démontré toute la pertinence de notre projet : la défense de l'hôpital public, la solidarité, le développement de l'économie locale, la transition écologique, le lien entre les quartiers, la rénovation des logements...

Aujourd'hui, nous maintenons ce cap avec encore plus de confiance. Mais les traces durables laissées par cette crise sanitaire sur notre ville et son agglomération exigent de prendre des mesures d'urgence.

Ce document est un complément de notre projet pour Lons. Il met en lumière les actions à mettre en œuvre dans les 100 premiers jours.

Pour cela nous agissons dès le mois de juillet en réunissant un **conseil municipal extraordinaire**.

Ces mesures d'urgence tiendront compte des aides financières versées par l'État et les autres collectivités. **Les ménages ne doivent pas payer la crise. Il n'y aura pas d'augmentation**



des impôts. Nous utiliserons la possibilité ouverte par les emprunts de crise et revisiterons les actions moins urgentes ou trop ambitieuses comme le projet de musée.

Durant cette crise, les employés municipaux ont largement été mis à contribution. Au regard de leur professionnalisme, ils doivent être mieux intégrés dans les décisions sur les actions à mettre en place et avoir les moyens appropriés pour répondre à leurs missions.

Le 28 juin vous qui refusez l'immobilisme que nous connaissons depuis des décennies vous pourrez enfin donner à Lons une équipe qui est prête à relever le défi des enjeux actuels de notre société.

Changer de cap c'est répondre aux enjeux de santé dans notre quotidien,

Changer de cap c'est construire pour nos enfants et petits-enfants une ville respectueuse de l'environnement,

Changer de cap c'est permettre à chacune et chacun de participer à la vie de notre ville.

Le 28 juin donnez un nouvel élan à Lons !

Jean-Yves Ravier

CE QUE QUE NOUS FERONS

LES 100100 PREMIERS JOURS PREMIERS JOURS

Plan d'aide à l'économie locale

La crise sanitaire du Covid-19 a percuté l'économie réelle. Le confinement a stoppé brutalement l'activité économique. La trésorerie des petites et moyennes entreprises est fragilisée et les emplois sont menacés. Des dispositifs d'urgence de l'État existent mais sont insuffisants face à un avenir économique incertain.

La ville de Lons et son agglomération ont des moyens pour aider les entreprises. Notre plan d'aide se veut agile, concret et cohérent. Ce sont des mesures de bons sens. Elles encouragent la reprise de l'activité économique par exemple en mobilisant la commande publique ou en renforçant la trésorerie des entreprises.

**Budget global
ville de Lons :**

33 Millions €



> ACTIONS IMMÉDIATES

- > **Mettre en place une cellule de crise économique** pour diagnostiquer et aider les entreprises.
- > Créer un poste de **médiateur économique** pour assurer un suivi au cas par cas.
- > **Instaurer un numéro vert** dédié aux entreprises.
- > **Créer un fonds d'urgence économique** à destination des TPE/PME du bassin lédonien. Ce fonds d'aide à destination de toutes les entreprises comme les commerçants, artisans et travailleurs indépendants sera instruit et géré par l'agglomération de Lons et la région sous conditions. Cette aide se décline sous la forme **d'une avance remboursable à taux 0% avec un remboursement différé** pour renforcer les fonds propres des entreprises et leur trésorerie.
- > **Rendre gratuit pendant 2H tous les parkings** de la ville jusqu'à fin 2020.



FOCUS

Nous travaillerons dès septembre 2020 à la création d'un plan de déplacement urbain qui rendra le centre ville de Lons plus attractif. Nous faciliterons la cohabitation intelligente de tous les modes de déplacement (à pied, vélo, transport en commun et voiture). Une attention particulière sera portée au pôle multimodal de la gare et à l'amélioration des liaisons entre les quartiers.



- > **Rembourser la taxe foncière** pour les commerces de proximité en difficulté.
- > **Supprimer la redevance d'occupation** du domaine public "droit terrasse" (ramenée à l'euro symbolique).
- > **Autoriser l'augmentation de la surface des terrasses** pour les bars et restaurants sans coût supplémentaire.
- > **Annuler les loyers sur la période de confinement** pour les entreprises locataires de la ville et de l'agglomération.

Nous mettrons en place un plan d'animation estival dans tous les quartiers de Lons pour dynamiser l'attractivité de la ville (cinémas plein air, scènes ouvertes, concerts...). Ce travail avec les acteurs culturels locaux pourra déboucher sur un événement multiculturel dès 2021.

CE QUE QUE NOUS FERONS

LES 100100 PREMIERS JOURS PREMIERS JOURS

Nos mesures sociales

Pour les familles:

- > **Chèque social de 100€ par écolier** à utiliser dans les commerces de la ville (sous conditions de ressources).
- > **Gratuité du restaurant scolaire et du temps périscolaire** pour les écoliers de septembre à fin 2020 (sous conditions de ressources).
- > **Création d'une mutuelle santé** de qualité et accessible pour tous négociée par la ville.

Pour les jeunes:

- > **Gratuité du centre aquatique** pour les lédoniens jusqu'au 31 août (- de 18 ans sous conditions de ressources).
- > **Renforcer les « espaces ados »** de la maison commune dès cet été pour tous les lédoniens.

Pour les associations:

- > **Assurer la survie des associations et des emplois associatifs**, si nécessaire en mobilisant une aide exceptionnelle.

Pour les locataires:

- > **Rencontrer en urgence les organismes du logement social** et les organisations de locataires.
- > **Accompagner les locataires** rencontrant des difficultés financières.

Plan prioritaire pour les quartiers

- > Accélérer la rénovation énergétique de l'habitat collectif.
- > Négocier une seconde phase ANRU Plan Marjorie/Mouillères.
- > Créer des maisons de quartiers avec des référents dédiés et un budget participatif.
- > Installer des aires de loisirs et jeux, îlots de fraîcheur et végétaliser les quartiers.
- > Lancer le projet de Résidence Habitat Jeunes.
- > Renforcer la mixité et le lien social avec une diversification de l'offre culturelle dans tous les quartiers.

> ACTIONS IMMÉDIATES

Santé :

- > **Défendre l'hôpital public** et solliciter tous les acteurs concernés (ARS, Direction de l'hôpital, représentants des soignants et des usagers).
- > **Effectuer un bilan de la crise sanitaire** afin d'organiser une cellule de veille opérationnelle en intégrant les représentants des professions de santé et de l'aide à la personne.
- > **Développer les EHPAD publics** lédoniens.



École :

- > **Organiser la rentrée scolaire de septembre 2020** en réunissant début juillet les représentants des parents, enseignants, personnels et l'inspection académique.
- > **Communiquer après le 15 août** au personnel municipal, aux parents et aux enseignants, les informations relatives à la rentrée pour leur permettre d'anticiper au mieux.
- > **Engager une concertation** sur les horaires et rythmes scolaires.
- > **Diagnostiquer les faiblesses sanitaires et d'accessibilité** des écoles et engager rapidement la rénovation énergétique du bâti et de la végétalisation des espaces extérieurs.

Environnement local :

- > **Soutenir la production alimentaire locale** et améliorer sa distribution (marché dans les quartiers, livraisons à domicile, points de retrait...).
- > Permettre aux habitants dès cet été **l'aménagement des espaces verts au pied des immeubles** (jardinières, bacs suspendus, végétalisation...).
- > **Expérimenter de nouvelles pistes cyclables et améliorer les liaisons inter quartiers** en sécurisant les axes à fort trafic Marjorie/Mouillères/centre-ville.





Ils nous soutiennent :

Aline Billotte, Vice-présidente d'ECLA (agglomération de Lons) en charge de la mobilité
Jean-Yves Bailly, Maire de Revigny, Vice-président d'ECLA en charge de l'assainissement
Pierre Grosset, Vice-Président en charge de l'environnement et du plan climat
 et conseiller régional en charge de l'efficacité énergétique
Claude Janier, Maire de Vevy, Vice-président d'ECLA en charge de la voirie
Maurice Monnet, Maire de Pannessières
Michel Junier, Maire de Saint-Didier
Patrick Neilz, Maire de Montaigu
Jean-Marie Ecoiffier, Maire de Briod
Roger Rey, Maire de Conliège
Françoise Barthoulot, Conseillère départementale
Valérie Depierre, Vice-présidente du conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
Jérôme Durain, Sénateur et Président du groupe majoritaire «Notre région d'avance»
Marie-Guite Dufay, Présidente du conseil régional de Bourgogne Franche-Comté

Et aussi

Youcef Aiboud, Gérald Grosfilley, Jean-Pascal Jacob, Matthieu Grosset, Ivan Bourgeois, Antoine Lazzaroni, Benoît Jaillet, Pierre Chavon, Catherine Déodati, Matthieu Perrod, Marie-Odile Ecartot, Bernard Magnien, Matthieu Jeanguiot, Lionel Grandmougin, Christine Chatot-Pieralli, Maurice Thiriet...

Pour faire une procuration

contactez-nous au : 06 24 11 92 63

Mail : contact@changerdecaplons.fr

Pour nous suivre :  [changer de cap lons](https://www.facebook.com/changerdecaplons)

Sur Internet : www.changerdecaplons.fr

JEAN-YVES RAVIER, soutenu par :

